



Nouvel espace de dialogue

Je suis particulièrement heureuse d'avoir installé la première conférence du dialogue social régional. Dans la continuité des précédents actes de sécurisation des parcours professionnels en Franche-Comté et des continuités professionnelles en Bourgogne, l'ensemble des partenaires sociaux s'associe à la région et à l'État pour confirmer la légitimité et la pertinence du dialogue social à la nouvelle échelle régionale. J'ai souhaité par ailleurs y associer un nouvel acteur, le rectorat, afin de renforcer notre travail sur l'orientation, qui doit être la boussole des parcours que nous voulons sécuriser. Je souhaite que la confiance qui se crée au sein de ce nouvel espace de dialogue puisse aboutir rapidement à des actes concrets au bénéfice des salariés et des demandeurs d'emploi dans les territoires. J'ai la conviction que seule la mobilisation et la coopération entre tous peut nous permettre d'inventer collectivement de nouvelles réponses pour lutter contre la précarité et le chômage.

Marie-Guite Dufay

Présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté

> FORMATION/ORIENTATION/EMPLOI

120 acteurs réunis pour la 1^{re} conférence du dialogue social



Signature de la déclaration d'intention pour le développement du dialogue social

La région Bourgogne-Franche-Comté organisait, mardi 29 novembre à Besançon, en concertation avec l'État et les partenaires sociaux, la conférence du dialogue social sur l'orientation, la formation et les transitions professionnelles.

« La bataille pour l'emploi réunit tous les acteurs. Il faut trouver ensemble les solutions les plus adaptées et innover en s'appuyant sur le dialogue social », a rappelé la présidente en introduction de cette journée, aux côtés d'Éric Pierrat, secrétaire général aux affaires régionales représentant la préfète de région, Jean-François Chanut, recteur de la région académique, et des deux co-présidents du CREFOP, Étienne Boyer (Medef) et Bernard Gueringue (CFDT). « L'objectif est d'installer une méthode et un travail dans la durée », a précisé Marie-Guite Dufay. En témoigne la déclaration d'intention pour le développement du dialogue social régional signée, dans le cadre de cette conférence, par la région, l'État,

le rectorat et l'ensemble des organisations représentatives des employeurs et des salariés (CGPME, MEDEF, UPA, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO).

Un fonds d'expérimentation régional

Cette déclaration prévoit, entre autres, la mise en place d'un séminaire commun (le deuxième existant en France) au premier semestre 2017, organisé par l'institut national du travail et de l'emploi et de la formation professionnelle (INTEFP) et l'extension sur l'ensemble de la région des expérimentations comme le soutien régional aux contrats de professionnalisation en CDI. Partage d'expériences, de projets et d'initiatives réussies ont d'ailleurs guidé les ateliers et les échanges de cette première conférence. Extension du passeport professionnel, formations des orientateurs... dès 2017, la région mettra en place un fonds d'expérimentation pour accompagner ces initiatives.

LE CHIFFRE

20,35 millions d'euros complémentaires aux contrats de plan État-région 2015-2020 Bourgogne et Franche-Comté.

DERNIÈRE MINUTE

Assemblée plénière du 16 décembre à suivre en direct

Suivez sur le site de la région www.bourgogne-franche-comte.fr cette dernière assemblée de l'année 2016 consacrée aux orientations budgétaires, soumises au vote des élus. La stratégie de mandat, qui fixe le cap de l'action régionale pour les prochaines années, sera

également présentée lors de cette séance plénière. Une stratégie qui intègre notamment l'expression citoyenne issue de la concertation menée par la région avec les habitants et les acteurs du territoire, via les cafés-débats, les ateliers thématiques et la journée citoyenne.

> TRAIN D'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Revitaliser la ligne Paris-Belfort !

La région Bourgogne-Franche-Comté est à pied d'œuvre avec la région Grand Est et l'État, pour maintenir la ligne Paris-Troyes-Belfort.

L'État et les régions se sont en effet engagés à investir dans la modernisation des réseaux ferroviaires, dans le cadre des contrats de plan État-régions signés en 2015. Au cours de cette année, les deux régions ont donc échangé avec l'État, pour définir les conditions sous lesquelles elles pouvaient reprendre l'organisation des services actuels Trains d'Équilibre du Territoire (TET) Paris-Troyes-Belfort.

Un travail mené en concertation

Le protocole d'accord*, adopté par les élus lors de l'assemblée plénière du 18 novembre 2016, propose que la région Grand Est devienne en 2018, autorité organisatrice des services de cette ligne, moyennant des engagements financiers spécifiques de la part de l'État. Il est aussi proposé que la région Bourgogne-Franche-Comté travaille en concertation avec la région Grand Est à la définition des services de transports applicables sur la ligne Paris-Belfort, en cohérence avec la desserte



19 rames neuves seront fabriquées par Alstom pour équiper cette ligne

TER Franche-Comté sur la section Belfort-Vesoul. Jusqu'en 2018, l'État s'engage auprès des régions à maintenir l'offre actuelle sur la ligne Paris-Troyes-Belfort et à associer la région Grand Est, en lien avec la région Bourgogne-Franche-Comté, à la gestion de cette ligne. Par ailleurs, l'État financera, pour le compte de la région Grand Est, 19 rames neuves fabriquées par Alstom et dédiées à cette ligne. Elles seront toutes livrées en 2017.

Jusqu'en 2018, l'État s'engage auprès des régions à maintenir l'offre actuelle.

« Ceci est exemplaire. Après la convention-cadre, une convention spécifique financière sera signée en 2017 entre les deux régions. Ce sera la première ! Nous travaillons également avec la région Centre-Val de Loire pour deux autres lignes », précise Michel Neugnot, vice-président de la région en charge des transports.

**entre l'État, le Syndicat des transports d'Ile-de-France, la région Grand Est et la région Bourgogne-Franche-Comté*

> AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Succès du plan de soutien au BTP



Les élus ont voté, lors de l'assemblée plénière du 18 novembre 2016, une augmentation de 10,9 millions d'euros de l'enveloppe consacrée au plan de soutien au secteur du bâtiment et des travaux publics. Une hausse qui répond à la très forte demande des collectivités et des établissements publics de coopération intercommunale. Ce sont au total près de 31 millions d'euros qui sont ainsi engagés pour un montant global de travaux de

170 millions d'euros. 197 nouveaux projets vont donc pouvoir rapidement démarrer, s'ajoutant aux 284 soutenus dans le cadre des deux premières enveloppes, votées en juin et en octobre 2016. Les opérations d'investissement concernées portent majoritairement sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et la rénovation de bâtiments et équipements publics performants énergétiquement (bâtiments basse consommation).

Commissions permanentes du 4 novembre et du 25 novembre

Politique de la ville

34 000 euros sont engagés au titre du Fonds d'Aide aux Projets pour aider à la réalisation de huit projets associatifs en Bourgogne-Franche-Comté et 74 450 euros dans le cadre du Fonds d'Intervention de Proximité pour soutenir des dépenses d'investissement urgentes liées à de petits équipements publics.

Aménagements

La région accorde 1 490 000 euros au Crous de Dijon pour la rénovation des 148 chambres du pavillon Chalon de la résidence Mansart, retenu dans le contrat de plan État-région Bourgogne 2015-2020.

Tourisme

Une subvention de 244 678 euros est affectée à la Ville de Salins-les-Bains pour la réalisation de travaux complémentaires dans le cadre du projet de création d'un nouvel établissement thermal, pierre angulaire du contrat de station. Ouverture prévue courant février 2017.

> COHÉSION SOCIALE

Actions de solidarité pour les réfugiés

La région accompagne 15 communes de Bourgogne-Franche-Comté accueillant des réfugiés, à hauteur de 1000 € par place d'hébergement créée. 368 000 euros ont été attribués à ces communes, lors de l'assemblée plénière du 18 novembre dernier, pour la création de 368 places d'hébergement d'urgence. L'objectif est de permettre d'accompagner l'État dans la création de

500 places supplémentaires et d'aider ces communes dans leur action sociale et matérielle de proximité. Elles soutiennent également les actions d'apprentissage du français, dispensées par six organismes régionaux, qui visent à faciliter l'intégration des réfugiés. Elles permettront aussi de présenter les valeurs républicaines, les codes sociaux et culturels ainsi que les droits et devoirs des citoyens.

> ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Agir autrement



La région entend promouvoir une autre façon d'entreprendre

Vendredi 25 et samedi 26 novembre se déroulaient pour la première fois les « Journées de l'économie autrement », organisées à Dijon par le magazine Alternatives économiques avec notamment le soutien de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Les deux séances plénières, 15 tables rondes et 23 ateliers organisés simultanément ont permis à chacun, acteurs de terrain, universitaires, élus ou décideurs publics de débattre autour des défis auxquels la société est

confrontée. L'occasion également de présenter des initiatives concrètes et d'échanger entre porteurs de projet.

Cinq lauréats du concours régional de l'ESS

Dans le cadre de ces journées, Marie-Guite Dufay, présidente de la région et Denis Hameau, vice-président en charge de l'économie sociale et solidaire (ESS), ont remis les prix

aux lauréats régionaux du concours de l'ESS. Une 10^e édition étendue à tout le territoire et pour laquelle l'accent a été mis sur l'économie circulaire, la culture et le sanitaire et social / services à la personne. ECCOFOR - Écouter comprendre former (Dole), Alter&Coop (Lons-le-Saunier), Association Vélocampus (Besançon), La Bécane à Jules (Dijon) ont ainsi reçu un chèque de 4 000 euros. Le Prix spécial du jury, d'une valeur de 2 000 euros, a quant à lui été attribué à l'association dijonnaise Solidarité femmes.



Denis Hameau, vice-président en charge de l'économie sociale et solidaire

“Il faut pousser le développement d'une économie inventive grâce aux femmes et aux hommes engagés dans un projet commun, porteur d'activités sociales et solidaires et respectueuses de l'environnement.”

> en bref

INSTITUTION**Nouvelles délégations**

Dix conseillers régionaux ont reçu une délégation de fonction. Élise Aebischer se voit ainsi confier la citoyenneté, José Almeida la prospective, Claudy Chauvelot-Duban la proximité, Francis Cottet l'innovation sociale, Gilles Demersseman l'agriculture, Anne-Marie Dumont l'accessibilité, Guy Férez la communication, Jacqueline Ferrari l'eau, Grégoire Gille le commerce et l'artisanat et Marie-Thérèse Rey-Gaucher la formation.

PATRIMOINE**La Région primée!**

Le 23 novembre dernier, la région Bourgogne-Franche-Comté a remporté le « Territoria d'Argent » pour le travail réalisé sur le portail internet patrimoine. La région concourait dans la catégorie « communication ». La cérémonie de remise des prix s'est déroulée au Sénat, à Paris. <http://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr>

CULTURE**Aide au cinéma**

La région étend le fonds d'aide à la production cinématographique et audiovisuelle à l'ensemble du territoire. Les sociétés de production pourront dorénavant être soutenues financièrement pour l'écriture et la production cinématographique: longs ou courts métrages, fictions télévisées, films d'animation et documentaires. Chaque dossier déposé sera examiné par un comité de lecture composé de professionnels régionaux et nationaux.

Pour connaître toutes les décisions de la commission permanente: www.bourgognefranchecomte.fr

Économie

Six entreprises franc-comtoises reçoivent 652 712 euros d'avance remboursable développement industriel pour consolider leur trésorerie. Six autres PME-PMI obtiennent 514 512 euros d'avance remboursable création-transmission-mutation, visant à consolider leurs fonds de roulement.

Transports

La région participe aux travaux de modernisation des infrastructures de la voie ferrée Lyon - Paray le Monial (71), à hauteur de 15 millions d'euros affectés à SNCF réseau. Cette opération est intégrée au Contrat de plan État - région Bourgogne 2015 - 2020.

Jeunesse

Afin de permettre aux jeunes bourguignons de bénéficier de la carte Avantages Jeunes au même titre que les jeunes francs-comtois, les CRIJ de Franche-Comté et de Bourgogne s'associent pour l'extension de la carte dès 2017. La région verse dans ce cadre 30 000 euros au CRIJ de Bourgogne.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Encourager les nouvelles approches



Une première qui a réuni des acteurs de toute la région

Cette journée était organisée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) Bourgogne-Franche-Comté, en partenariat avec la région. L'occasion de rappeler que la loi sur la transition énergétique encourage clairement la participation des collectivités locales et des citoyens à réaliser ensemble des projets d'énergies renouvelables locaux. Notamment par des modes de financement adaptés prévus à cet effet.

Le financement participatif et citoyen pour améliorer l'acceptabilité des projets

« Il faut que ce soit des financements locaux, publics et participatifs, qui soient à l'œuvre, beaucoup plus que ce n'est le cas aujourd'hui, a expliqué Marie-Guite Dufay. La région participe déjà à trois sociétés d'économie mixte et je ne peux qu'encourager toutes les initiatives extrêmement innovantes autour du financement participatif et citoyen. »

Comment diversifier les financements? Comment faire émerger des projets citoyens? Quels sont les plus-values et les freins à lever? Autant de questions qui ont été au cœur des échanges de cette journée. Des exemples concrets de projets en Bourgogne-Franche-Comté, dans l'éolien, le solaire et la méthanisation par exemple, ont également été présentés, illustrant de nouvelles approches.



Frédérique Colas, vice-présidente en charge de la transition écologique et de l'environnement

“La transition énergétique et écologique est un formidable défi économique territorial et comportemental. Chaque citoyen doit activement y prendre sa part.”

> TERRITOIRE

Journée sur les usages du numérique

115 personnes (des collectivités territoriales et porteurs de projets de tous les secteurs), venues de toute la Bourgogne-Franche-Comté, ont participé à ce premier rendez-vous organisé par la région, lundi 21 novembre à Dijon. Objectif : poursuivre sa mission d'aide et de mise en mouvement de l'écosystème numérique avec l'ensemble des acteurs du numérique. La matinée de présentation des dispositifs d'aide régionaux et européens, Feder et Erudite, a permis de mettre en lumière des projets mis en place et duplicables mais aussi un nouvel appel à

projet e-tourisme. Des journées thématiques et des groupes de travail, ainsi que des réunions personnalisées avec les porteurs de projets, ont par ailleurs été définis, suite de la tenue de plusieurs ateliers ouverts et participatifs. « Notre objectif est de faire de la région un écosystème du numérique au service des citoyens, de l'économie et du territoire », informe Patrick Molinoz, vice-président en charge du numérique. Cette journée était également dédiée à la mise en contact et au développement de relations professionnelles.

> agenda

VENDREDI 16 DÉCEMBRE
Assemblée plénière
de la région
Salle des séances, Dijon

MARDI 10 JANVIER 2017
Assemblée plénière du CESER
Salle des séances, Dijon

**JEUDI 12 ET VENDREDI
13 JANVIER 2017**
Assemblée plénière de la
région consacrée au vote
du budget
Salle des séances, Dijon

> groupes politiques

- Notre région d'avance-La gauche unie
>guillaume.badet@
bourgognefranchecomte.fr
- Union des républicains,
de la droite et du centre
>anne.gautheron@
bourgognefranchecomte.fr
- Les patriotes, Front national
>groupe.fn@bourgognefranche.fr

> En actions, une publication de la région

Directrice de la publication :
Marie-Guite Dufay
Directeur de la rédaction :
Benoît Chaumont

Rédaction : Christophe Bidal, Estelle Chevassu, Marie-Elise Trahand

Maquette/Mise en page :
Laurence Rozier

Photos : Yves Petit, David Cesbron, Vincent Arbelet, Michel Joly, EME-ADEME, Philippe Maupetit, Alstom / J. Schweitzer

Impression : INORE Groupe
Impression sur papier fabriqué à partir de 60 % de fibres recyclées
Issn : 2492-3257